

Dilks, Charlotte (2009). *Les métaphores de guerre dans la prose journalistique du français*, Institutionen för franska, italienska och klassiska språk, Stockholms universitet, 2009. 223 pp.

La métaphore, vue traditionnellement comme un procédé rhétorique et littéraire, est depuis une trentaine d'années déjà un phénomène de première importance pour la linguistique cognitive. Cela n'a rien pour surprendre : si l'on suit l'approche de Lakoff et Johnson (1980), la métaphore est un processus fondamental de la pensée. Supposons que les mots *attaquer*, *bombarder*, *défendre* et *résistance* soient employés pour parler d'un débat ou d'un échange. Dans une perspective cognitive, l'emploi figuré des mots *bombarder*, *défendre*, etc. s'explique par une structure cognitive sous-jacente : une métaphore « conceptuelle ». Pour le dire brièvement, il y a métaphore conceptuelle lorsqu'un domaine conceptuel (ici, le domaine de la discussion) est compris en termes d'un autre (en l'occurrence le domaine de la guerre, c'est-à-dire notre représentation de la guerre). Par ailleurs, on assiste, depuis un certain temps déjà, à un intérêt croissant pour l'étude des métaphores dans différents types de discours : les textes littéraires, mais tout autant les discours politique, scientifique ou publicitaire, ou encore la prose journalistique (cf. Geeraerts 2010 : 259 et Semino 2008). Dans ce contexte, il est clair que les métaphores suivantes, figurant dans un article du *Monde*, méritent toute notre attention. Le passage traite d'une interview :

Il faut avoir une **résistance** peu commune pour **livrer un tel duel** sur le coup de 23 heures, dans une émission dite « spéciale » qui ne dure qu'un quart d'heure et au cours de laquelle l'arbitre de France 3 vous demande en permanence d'**abrégé vos assauts** tout en vous **bombardant** de questions fondamentales auxquelles il exige des réponses « en trente secondes » (*Le Monde*, 25/4/97)

L'exemple est tiré de la thèse de Charlotte Dilks, *Les métaphores de guerre dans la prose journalistique du français*, soutenue à l'université de Stockholm en décembre 2009. Cette thèse fait suite à une étude antérieure, publiée en 2005 (*Les métaphores de guerre dans la prose journalistique dans une perspective cognitive. Étude des verbes de guerre et de conflit*). Un extrait de cette thèse a d'ailleurs récemment fait l'objet d'une publication en revue (Dilks 2011). Dans sa thèse, Dilks se propose de décrire l'emploi de la métaphore « de guerre » dans un corpus constitué d'un certain nombre de numéros des quotidiens *Le Figaro* et *Le Monde*. L'étude se base sur le corpus journalistique COSTO de l'Université de Stockholm. Une partie importante du travail est consacrée à l'étude des verbes et des constructions verbales évoquant le phénomène de la guerre (p. ex. *attaquer*, *affronter*, *bombarder*, *déclarer la guerre*, *gagner la bataille*, *lutter*, *reconquérir*) ainsi qu'à l'emploi métaphorique de ce groupe de verbes. D'une part, les verbes dits « de guerre » font l'objet d'une étude quantitative. D'autre part, dans une analyse approfondie des 5 verbes de guerre les plus fréquents du corpus (*attaquer*, *affronter*, *combattre*, *défendre* et *lutter*), Dilks examine les rôles sémantiques

attribués aux actants des verbes, tout particulièrement les rôles d'agent et de patient. Cette analyse est notamment effectuée dans le but de pouvoir distinguer l'emploi concret de l'emploi métaphorique des verbes sélectionnés. S'ajoute à cela une analyse textuelle, où sont étudiées la distribution textuelle des métaphores de guerre ainsi que la fonction qu'elles remplissent dans les articles de presse. Dans l'analyse textuelle, l'auteur ne focalise pas seulement sur les verbes employés comme métaphores de guerre, mais aussi sur les noms, les nominalisations et les adjectifs. Ainsi, la thèse de Dilks se présente comme une étude de plusieurs aspects de la métaphore de guerre, dont certains éléments portent sur la catégorie du verbe à l'exclusion des autres catégories. L'étude s'appuie principalement sur deux courants de la sémantique : d'un côté, la sémantique cognitive, de l'autre, la sémantique interprétative de François Rastier. De fait, la thèse de Dilks se veut empirique, mais aussi théorique, le but théorique étant d'appliquer la théorie de la sémantique interprétative et les théories cognitives au corpus choisi.

Mises à part l'introduction (chap. 1) et la conclusion (chap. 7), la thèse de Dilks comprend une partie théorique (chap. 2), une présentation du corpus et de la méthode (chap. 3), ainsi qu'une analyse en trois temps (chap. 4, chap. 5 et chap. 6) : le chapitre 4 est consacré à l'étude quantitative des verbes de guerre dans le corpus étudié ; l'étape suivante de l'analyse (chap. 5 « Les agents et les patients des verbes de guerre ») propose un examen détaillé des cinq verbes *attaquer*, *affronter*, *combattre*, *défendre* et *lutter* et le chapitre 6 constitue l'analyse textuelle des métaphores de guerre.

Majoritairement en langue anglaise, les travaux de sémantique cognitive ne manquent pourtant pas dans le domaine de la linguistique française. Sur le plan théorique, la thèse de Dilks est néanmoins originale, dans la mesure où elle combine les théories cognitives avec la sémantique interprétative de François Rastier. Le substantiel chapitre 2 présente les notions fondamentales utilisées dans la thèse, notions empruntées à la fois à la sémantique interprétative et à la sémantique cognitive. Ainsi sont discutées les notions de sème, de sémème et d'isotopie, mais aussi celles de prototype, de cadre, de domaine, de schéma image, d'espaces mentaux ou encore d'intégration conceptuelle. Le chapitre théorique fournit également les bases d'une étude des rôles sémantiques (les rôles d'agent et de patient) proposée dans le chapitre 5. Sur ce point, Dilks s'appuie prioritairement sur les critères de Dowty (1991). Pour ce qui est de la définition de la métaphore, l'auteur de la thèse se positionne clairement dans le cadre de la sémantique cognitive. Ainsi, selon la définition retenue, la métaphore est « une projection sélective des traits d'un domaine conceptuel sur un autre » (p. 8). Le domaine, à son tour, est défini comme une « [é]tendue de connaissances encyclopédiques, linguistiques et culturelles, sur le fond duquel est défini le sens (en contexte) d'une lexie » (p. 41). Dilks précise que selon la théorie des métaphores conceptuelles, la métaphore constitue une projection d'un domaine *source* sur un domaine *cible*. À titre d'exemple, la conception du domaine cible LA DISCUSSION se fait par le biais du domaine source LA GUERRE, ce qui

correspond à la métaphore conceptuelle LA DISCUSSION C'EST LA GUERRE (cf. Lakoff & Johnson 1980 ; en linguistique cognitive, les domaines et les métaphores conceptuelles sont indiqués en petites majuscules). En d'autres termes, la discussion est comprise comme une guerre. Dans le contexte d'un débat, la métaphore conceptuelle LA DISCUSSION C'EST LA GUERRE est censée expliquer des expressions du type *attaquer les arguments de quelqu'un* ou *une position indéfendable* (cf. Dilks p. 8). On l'aura compris, c'est LA GUERRE qui fonctionne comme domaine source des métaphores étudiées par Dilks. Concernant plus spécifiquement la métaphore « verbale », examinée dans les chapitres 4 et 5 de la thèse, celle-ci a la forme Nom + Verbe (+Nom), comme dans cet exemple donné par l'auteur : *Denis Tillinac, écrivain proche de Jacques Chirac, avait pourfendu les « énarques »* (p. 40).

L'exposé théorique de Dilks offre une bonne synthèse, non seulement de la théorie de la sémantique interprétative (Rastier 1987), mais aussi de deux théories élaborées dans le cadre de la sémantique cognitive : la théorie des métaphores conceptuelles proposée par Lakoff et Johnson (1980) et celle de l'intégration conceptuelle, développée par Fauconnier et Turner (2002). Ainsi, l'auteur fait preuve d'une connaissance approfondie de deux courants de la sémantique – la sémantique interprétative et la sémantique cognitive –, ce qui est d'autant plus louable que cette double compétence est rare. Mais la question qui se pose est celle de la compatibilité ou de l'incompatibilité entre, d'un côté, la théorie de Rastier, et, de l'autre, une perspective cognitiviste. Comme on le sait, Rastier a formulé des objections contre les principes de la linguistique cognitive (voir p. ex. Rastier 2005). Sans approfondir, il s'oppose à l'idée selon laquelle les phénomènes linguistiques peuvent être expliqués à partir de processus cognitifs. Plus spécifiquement, Rastier critique le fait que le sens soit identifié à des représentations mentales. À ce propos, Dilks note, à juste titre, que « le fait de prendre en compte la cognition va à l'encontre de la position de Rastier » (p. 23). Mais dès lors une question se pose : une théorie selon laquelle le sens est analysable sans tenir compte des processus cognitifs (i.e. la sémantique interprétative), peut-elle être conciliée avec une approche consistant à ramener le sens à des représentations mentales et une théorie qui décrit les phénomènes linguistiques en termes d'opérations cognitives ? Si ce n'est pas le cas, cela pourrait-il altérer les résultats d'une étude se réclamant à la fois de la théorie de Rastier et des théories cognitives ? Cette question aurait mérité une discussion approfondie. Cela dit, Dilks prend soin de justifier ses choix théoriques, en affirmant qu'aussi bien la sémantique interprétative que les théories cognitives sont utiles pour l'analyse des métaphores de guerre. Alors que la sémantique interprétative permet une analyse détaillée, la sémantique cognitive (et notamment la théorie de l'intégration conceptuelle) se prête bien, selon Dilks, à l'étude des « exemples plus longs » (p. 23).

Après avoir posé ses bases théoriques, Dilks présente son corpus et la méthode appliquée à son étude. Le corpus COSTO est divisé en deux sous-corpus : COSTO1 et COSTO2, ce dernier étant celui qui est utilisé dans la thèse. L'étude

des verbes de guerre (chapitres 4 et 5) se base sur le corpus COSTO2 dans son intégralité. Ce corpus est composé de 13 numéros de *L'Express* et de 13 numéros du *Monde* parus entre mars 1997 et février 1998, donc au total 26 journaux. Sa taille est d'à peu près 1,5 millions de mots, et le nombre d'articles de presse s'y élève à 3541. L'analyse textuelle du chapitre 6 porte en revanche sur 16 articles du *Monde* et de *L'Express* et non sur la totalité du corpus COSTO2.

Concernant la méthode, Dilks souligne que le repérage des métaphores soulève des problèmes, et ce tout particulièrement dans le cas des métaphores qualifiées par l'auteur de « conventionnalisées ». En effet, les métaphores d'usage ou les métaphores lexicalisées peuvent être difficiles à identifier, car elles ne sont pas forcément perçues comme des métaphores. Et de fait, l'étude de Dilks analyse avant tout des métaphores de guerre dites « conventionnalisées ». Partant, l'auteur juge nécessaire de proposer des critères pour l'identification des métaphores de guerre (chap. 3.2), ce qui semble judicieux. Ces critères sont présentés sous forme de listes dans un tableau à deux colonnes (p. 49). Dilks souligne qu'il s'agit de critères « moins linguistiques qu'encyclopédiques et contextuels » et parle à ce propos aussi de « traits ». Malheureusement, la présentation des critères est d'une interprétation difficile. Vu l'intitulé du tableau (« Critères pour identifier les métaphores de guerre »), on s'attendrait à retrouver des critères permettant de déterminer si oui ou non une unité est employée comme métaphore de guerre. Cela d'autant plus que deux listes de critères sont proposées : le premier ensemble de critères concerne l'« Emploi littéral », l'« Activité prototypique » et les « Cas concrets de guerre » ; le second est au contraire relatif à la « Métaphore », à l'« Activité transposée » et aux « Métaphores de guerre ». Mais dans cette présentation Dilks laisse le lecteur sur sa faim. Ainsi les huit critères permettant d'identifier l'emploi littéral, l'activité prototypique et les cas concrets de guerre sont les suivants : « ennemis, adversaires », « intention de gagner », « intention de nuire ou de tuer », « les étapes causales (attaque suivie par défense, etc.) », « règles de la guerre », « situation physique », « situation de violence » et « situation sociopolitique ». Or pour ce qui est de la métaphore, de l'activité transposée et des métaphores de guerre, il est de fait proposé une liste identique à la précédente, avec cette différence près que cette fois-ci quatre critères sont précédés d'un point d'interrogation. Il nous semble que le tableau ne propose pas de critères permettant de faire la distinction entre l'emploi littéral et l'emploi métaphorique, ou, encore, permettant de différencier ce qui est une métaphore de guerre de ce qui n'est pas une métaphore de guerre. On serait plutôt en présence d'un certain nombre d'éléments relevant du domaine de la guerre (dans le tableau : les « cas concrets de guerre »), lesquels peuvent être transposés à un autre domaine conceptuel dans le cas d'une métaphore. Ceci semble être confirmé par Dilks. Ainsi l'auteur prend-elle pour exemple un débat où l'intention de nuire et l'intention de gagner – c'est-à-dire deux traits caractéristiques des « cas concrets de guerre » – peuvent correspondre « au fait de critiquer violemment, de démolir les arguments d'autrui » (p. 49). Mais les « traits » ou les « critères » d'ordre encyclopédique et contextuel sont complétés par d'autres critères, qui sont

d'un autre type. S'inspirant de la sémantique interprétative, Dilks établit qu'une lexie, pour être considérée comme une « métaphore de guerre » (p. 50), doit remplir les deux critères suivants : 1) « Contenir un sème générique inhérent qui est inhibé par le contexte » ; 2) « Contenir un/des sème/s afférent/s/ induit/s par le contexte » (ibid.). Il se peut qu'une analyse sémique permette de déterminer si une lexie fait l'objet d'une métaphore, mais ces deux critères ne sont certainement pas assez spécifiques pour permettre l'identification d'une métaphore *de guerre*.

En somme, la partie méthodologique de la thèse (et en particulier les chapitres 3.2. et 3.3) aurait pu être plus explicite sur deux points : 1) comment a-t-on fait pour déterminer l'appartenance d'un terme au domaine de la guerre ? ; 2) s'il s'agit d'un terme « de guerre », comment procéder pour savoir si le terme est employé comme une métaphore ? Il est possible que l'étude du corpus ait été effectuée selon une procédure appropriée et que l'identification des métaphores se base sur des critères précis. C'est même probable étant donné la qualité des analyses présentées dans la suite de l'étude. Mais l'explication de la méthode (dans le chapitre 3.2., mais aussi dans le chapitre 3.3.) souffre d'une certaine imprécision, ce qui pourrait introduire un doute sur la fiabilité des résultats obtenus. Cela dit, l'étude de Dilks réalise un grand nombre d'analyses de métaphores repérées dans le corpus. Ces analyses sont rigoureuses et bien menées, ce qui augmente la fiabilité des résultats globaux.

L'examen des métaphores de guerre commence par une étude quantitative des verbes de guerre du corpus COSTO2 (chap. 4). La question est de savoir dans quelle mesure les verbes considérés comme des verbes de guerre sont employés dans un sens métaphorique. Dilks relève dans le corpus 60 types verbaux considérés comme des verbes de guerre. La fréquence absolue des verbes de guerre est de 798 occurrences. Sur les 798 occurrences, il y en a 675 qui sont utilisées comme des métaphores, soit environ 85% de la totalité des occurrences. Cela amène à la conclusion que, dans la prose journalistique, les verbes de guerre sont en majorité utilisés dans un sens métaphorique. Dilks propose un commentaire éclairant du résultat obtenu. Il y est constaté que les conflits armés constituent un sujet rarement traité dans les articles du corpus. Autrement dit, les occasions d'utiliser les verbes de guerre au sens concret sont plutôt rares. Ceci pourrait en partie expliquer la préférence accordée à l'utilisation métaphorique des verbes de guerre. Pour pousser plus loin son examen, Dilks fait la distinction entre les verbes de guerre « généraux » et les verbes « d'armes ». Les verbes regroupés dans la première catégorie servent à décrire « les phases et les actions de la guerre » (p. 53) (p. ex. *affronter, assiéger, flanquer, conquérir*) alors que la deuxième catégorie comprend les verbes dont le sémantisme implique l'emploi d'une arme (p. ex. *bombarder, mitrailler, pourfendre, poignarder*) (ibid.). À ce propos on peut faire remarquer que la définition (p. 53) du premier groupe de verbes – les verbes de guerre généraux – peut poser problème, dans la mesure où certains verbes pourraient appartenir à deux catégories. Ainsi selon cette définition, on pourrait considérer le verbe *bombarder* comme un verbe de guerre « général » du fait qu'il sert à désigner une action (une « action de la guerre »,

selon la définition). Mais en même temps ce verbe appartient à la catégorie des verbes d'armes, puisqu'il désigne l'action d'utiliser un certain type d'arme (et dans la thèse, le verbe *bombarder* est considéré comme un verbe d'armes). La possibilité d'une double appartenance catégorielle s'avère quelque peu problématique, puisqu'apparemment l'idée est d'établir des catégories qui ne se chevauchent pas. Dilks précise plus loin que les verbes de guerre généraux « n'impliquent ni armes, ni bagarres » (p. 68), mais cela ne résout guère le problème posé par la définition de départ. Certes, un verbe de guerre général n'est pas forcément un verbe d'armes (il n'« implique » pas une arme) ; c'est le cas par exemple du verbe *défendre* qui est à considérer comme un verbe de guerre général sans pour autant être un verbe d'armes. En revanche, il devrait découler de la définition donnée qu'un verbe d'armes (p. ex. *bombarder*) est nécessairement en même temps un verbe de guerre général, puisqu'il désigne, de fait, « une action de la guerre ». On est donc amené à penser qu'en réalité, la catégorie des verbes d'armes constitue un sous-ensemble de la catégorie des verbes de guerre généraux : les verbes en question décrivent les actions ou les phases de la guerre (ce sont donc des verbes de guerre généraux) ; parmi eux, certains servent à décrire l'action d'utiliser un type d'arme (ceux-là sont à la fois des verbes de guerre généraux et des verbes d'armes). Or cette perspective n'est pas envisagée par l'étude de Dilks. Ainsi selon l'auteur, 92% des occurrences de verbes de guerre appartiennent à la catégorie des verbes de guerre généraux, alors que 8% des occurrences sont des verbes d'armes. Ces chiffres sont difficiles à interpréter si les occurrences de verbes d'armes sont également des éléments de l'ensemble constitué par les verbes de guerre généraux. Quoi qu'il en soit, l'analyse de Dilks montre une différence importante entre les deux catégories proposées : le plus souvent, les verbes de guerre généraux sont pris dans un sens métaphorique (87% d'emplois métaphoriques et 13% d'emplois concrets) ; par contre, les verbes d'armes sont utilisés presque autant au propre qu'au figuré (54% d'emplois métaphoriques et 46% d'emplois concrets). Cette différence pourrait, selon Dilks, s'expliquer par le sémantisme des verbes considérés. Un verbe de guerre à sémantisme général (par exemple *attaquer*) peut être employé métaphoriquement sans trop de difficultés. En revanche, pour l'emploi métaphorique d'un verbe d'armes, ayant un sens plus spécifique (par exemple *torpiller*), il faut un contexte plus précis.

Après l'étude quantitative, Dilks propose une analyse approfondie des cinq verbes de guerre les plus fréquents du corpus : *affronter*, *attaquer*, *combattre*, *défendre*, *lutter* (chap. 5). S'appuyant sur les critères proposés par Dowty (1991), Dilks entreprend, pour les verbes choisis, une analyse des rôles sémantiques d'agent et de patient. Dans le chapitre théorique (chap. 2), l'agent est défini comme le « [r]ôle sémantique revêtu par l'actant typiquement conscient, volontaire, qui contrôle l'action dénotée par le verbe » alors que le patient est défini par Dilks comme le « [r]ôle sémantique revêtu par l'actant typiquement non conscient, non volontaire, qui est le but de l'action du verbe » (p. 41). L'analyse proposée permet une description détaillée des verbes de guerre utilisés

métaphoriquement. L'étude montre que dans l'emploi métaphorique, le verbe de guerre a le plus souvent un patient « abstrait », c'est-à-dire un phénomène abstrait et non-tangible. C'est le cas par exemple de cette métaphore verbale commentée par l'auteur :

Il avoue soudain sa peur de la mort : « J'ai quarante ans et, lorsqu'elle me prend, j'**affronte** mon insignifiance. Je sais que je serai jugé. Pas sur le bien ou le mal que j'ai pu faire, non. Mais sur le potentiel que l'on m'avait confié. » (*L'Express*, 20/03/97) (Dilks, p. 80)

Sans reprendre toute l'analyse de Dilks, on peut noter que le complément d'objet *mon insignifiance* assume le rôle de patient et que le complément réfère à une entité abstraite. Par contre, pour les emplois concrets des verbes de guerre, on retrouve majoritairement des inanimés concrets ou des collectivités (p. ex. *le régime pro-vietnamien*) dans le rôle de patient. Ainsi comme on peut le voir, l'analyse permet de préciser ce qui distingue les emplois métaphoriques des emplois concrets des verbes examinés. Par ailleurs, l'examen révèle une similitude entre les cas de métaphores et les emplois concrets des verbes de guerre. Dans les deux cas, il s'agit, le plus souvent, d'un agent humain ou d'une collectivité dans le rôle d'agent.

Dans la dernière partie de son analyse (chap. 6), Dilks examine les métaphores de guerre selon une perspective textuelle. Le chapitre 6 diffère sur certains points des autres chapitres consacrés à ce phénomène (chap. 4 et chap 5). Ici l'attention est portée sur la métaphore guerrière en général, et non uniquement sur l'emploi métaphorique des verbes de guerre. En revanche, au lieu qu'on exploite le corpus COSTO2 dans son intégralité, l'analyse se limite à une étude de seize articles, provenant des catégories CULT (culture), ECON (économie), POLE (politique étrangère) et POLI (politique intérieure), selon le système de classification des articles inclus dans COSTO2. Cette restriction se comprend bien, puisque l'auteur propose une analyse en profondeur des textes considérés dans leur totalité. L'analyse du chapitre 6 s'articule principalement autour de trois points : 1) la distribution textuelle des métaphores de guerre ; 2) leur fonction dans les articles ; 3) la question de savoir ce qui « déclenche » les métaphores de guerre. Cette dernière question est plutôt vague, mais Dilks explique de quoi il s'agit : sont examinés les domaines cibles des métaphores de guerre. Pour le dire simplement, la question est de savoir quels sujets sont traités à l'aide de métaphores guerrières ou, en d'autres mots, quels sujets donnent lieu à des métaphores de ce type. De fait, les situations décrites par des métaphores de guerre présentent une grande variété. Il peut s'agir, par exemple, de compétence financière, de grève, de protectionnisme économique ou encore de résistance idéologique. Pourtant, comme le montre Dilks, il y a un point commun dans le traitement de ces sujets. Dans la quasi-totalité des cas, la métaphore de guerre est utilisée pour décrire une structure d'opposition ou un antagonisme.

Pour rendre compte de la distribution des métaphores de guerre dans les textes, l'auteur opte pour une solution à la fois simple et efficace (chap. 6.3) : les articles choisis sont divisés (dans la limite du possible) en trois parties égales nommées

« position initiale », « position moyenne » et « position finale » ; puis, ces trois parties sont comparées en fonction du nombre de métaphores guerrières repérées. L'analyse montre que les métaphores de guerre figurent de préférence en position initiale, c'est-à-dire au début des articles. Ceci corrobore en partie les résultats d'autres études ayant montré une accumulation de métaphores au début et à la fin des textes de type journalistique. Selon Dilks, il est donc possible qu'on ait affaire à un « stéréotype journalistique » concernant la distribution des métaphores (c'est-à-dire les métaphores en général et non seulement les métaphores guerrières). Au début de l'article, l'emploi de métaphores captive l'attention du lecteur et lui permet de se faire une première idée du sujet. Ensuite, l'article présente surtout des informations factuelles, ce qui entraîne une utilisation de métaphores moins importante. À la fin de l'article, comme pour renouer avec le début, le recours à la métaphore tend à augmenter à nouveau.

Pour l'analyse des fonctions des métaphores guerrières (chap. 6.4), Dilks envisage une fonction sémantico-cognitive considérée comme fondamentale – la fonction « structurante » – et trois fonctions pragmatiques : les fonctions argumentative, descriptive et expressive. En ce qui concerne les trois dernières fonctions, la métaphore de guerre obéit le plus souvent, dans les articles examinés, à une visée argumentative et/ou descriptive. Pour la fonction « structurante », Dilks se réfère à Lakoff & Johnson (1980), pour qui la métaphore structurale constitue l'un des trois types de métaphores conceptuelles (les deux autres étant la métaphore ontologique et la métaphore d'orientation). Pour Dilks, la fonction structurante de la métaphore consiste à utiliser un domaine nettement circonscrit, afin de structurer un domaine plus complexe. Ainsi, la fonction structurante permet de faciliter la compréhension d'un phénomène complexe. C'est le cas par exemple si le domaine cible LA POLITIQUE est structuré dans les termes du domaine source LA GUERRE, comme dans la phrase *La droite **part unie au combat*** (p. 111). Dilks propose également deux sous-fonctions de la fonction structurante : d'une part « l'élaboration », qui consiste à rendre des détails du domaine source (par exemple dans la phrase *Les **attaques de l'opposition se sont développées en une guerre de tranchées*** (*ibid.*)) ; d'autre part « l'extension », consistant à inclure des aspects du domaine source qui, normalement, ne sont pas présentés (p. ex. *la France est un **bunker*** audiovisuel (*ibid.*)). Pour ce qui est des notions d'élaboration et d'extension, Dilks s'appuie sur une étude de Lundmark (2005). L'étude de Lundmark est citée à plusieurs reprises dans la thèse de Dilks, mais les références bibliographiques la concernant sont absentes, ce qui est quelque peu gênant.

Ce compte rendu ne peut rendre compte de tous les aspects de l'analyse de Dilks. On notera toutefois que les outils théoriques utilisés montrent toute leur utilité dans le chapitre 6. Nous ne pouvons que renvoyer à la lecture des fines analyses que conduit Dilks à l'aide de la sémantique interprétative de Rastier et de la théorie de l'intégration conceptuelle de Fauconnier et de Turner. Les quelques critiques formulées ci-dessus ne doivent en rien masquer les qualités de l'étude de Dilks. Son intérêt réside notamment dans la multiplicité des perspectives

proposées. Comme on l'a vu, la métaphore de guerre dans les textes journalistiques est étudiée à la fois du point de vue quantitatif, sémantique et textuel, ce qui permet de traiter le sujet sous différents aspects. Pour finir, soulignons encore une fois l'originalité théorique de cette thèse qui s'inspire à la fois de la sémantique interprétative de François Rastier et de la sémantique cognitive. Comme l'écrit Geeraerts, « [i]n the context of contemporary French linguistics in particular, there are a number of tendencies that are fundamentally consonant with the international trends in cognitive semantics, even though the lines of communication between the two have so far been unfortunately restricted (2010: 268) ». À la lumière de cette déclaration, l'intérêt du travail de Dilks se manifeste clairement.

Andreas Romeborn

Références :

- Dilks, Ch., (2005), *Les métaphores de guerre dans la prose journalistique dans une perspective cognitive. Étude des verbes de guerre et de conflit*. Mémoire de phil. lic. Département de français et d'italien. Université de Stockholm.
- Dilks, Ch., (2011), « Approches théoriques : la métaphore, la sémantique interprétative et la sémantique cognitive ». *Texto !* [en ligne], Volume XVI - n°2 (2011). Coordonné par C. Poudat. URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=2857>.
- Dowty, D., (1991), « Thematic Proto-Roles and Argument Selection ». *Language*, 67.3, 547-619.
- Fauconnier, G. & M. Turner, (2002), *The Way We Think. Conceptual Blending and The Mind's Hidden Complexities*. New York: Basic Books.
- Geeraerts, D., (2010), *Theories of Lexical Semantics*. Oxford: Oxford University Press.
- Lakoff, G. & M. Johnson, (1980), *Metaphors We Live by*. Chicago: University of Chicago Press.
- Rastier, F., (1987), *Sémantique interprétative*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rastier, F., (2005), « Sémiotique du cognitivisme et sémantique cognitive : Questions d'histoire et d'épistémologie ». *Texto !*, mars 2005 [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_-_Semantique-cognitive.html. Consulté le 11/10/11.
- Semino, E., (2008), *Metaphor in Discourse*. Cambridge: Cambridge University Press.